



## Plan epargne logement beneficiaire(s) au seind'un couple

Par **au chene**, le **16/02/2008** à **08:43**

nous avons mon épouse et moi actuellement un PELogement alimenté par des fonds personnels acquis avant à notre mariage - sans contrat de mariage -

ce PEL est au nom seul de mon épouse avec procuration à mon nom et il n'est pas possible nous dit-on de le transformer au nom de monsieur ou même de monsieur ou madame

quel type d'acte pouvons nous signé en commun et le passage devant notaire est-il obligatoire pour (sans perdre la date 'échéance de ce plan logement )

certifié que bien que le PEL soit au nom seul de mon épouse ,les ressources sont des fonds propres et non des fonds acquis en commun .

merci de votre aide